

DEC211908INEE

Décision portant nomination de Madame Paula Dias en qualité de Chargée de Mission Institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut écologie et environnement ;

DECIDE :**Article 1**

Mme Paula Dias, Chargée de Recherche, est nommée Chargée de Mission Institut (CMI) auprès de l'Institut écologie et environnement, à compter du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022 pour 30% de son temps de travail.

En appui au Directeur de l'Institut, sa mission a pour objet la prise en charge des aspects scientifiques de la communication de l'Institut et du site internet de l'InEE. De plus, Mme Paula Dias viendra en appui à la formation scientifique en tant que de besoin.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Paula Dias demeure affectée à l'UMR5175 Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) – Centre National de la Recherche Scientifique – 1919, Route de Mende – 34293 Montpellier cedex 5.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

09/07/2021

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

